



Economie & Développement

BIMENSUEL D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT

LES NOUVELLES SUR LE TOGO EMERGENT

N° 78 DU 29 JUIN 2017

PRIX 250F CFA AFRIQUE / 1 EURO EUROPE



TRIBUNE DIPLOMATIQUE

Que gagne le Togo en intégrant le Commonwealth ?

Le Commonwealth finance des projets soumis par les membres le cas par exemple du Cameroun, en 1996, où le fond du Commonwealth pour la coopération technique (CFTC) accepta de financer 31 projets sur 35 soumis par le Cameroun. Sur le plan socio-culturel, l'organisation a participé à la création de l'IPD de Buea, centre d'excellence de formation pour le développement agricole et rural, retenu en 1986 par le CFTC qui a fourni entre 1996 et 1997 environ 250 Camerounais, aussi la création de multiples lieux d'études et de divertissements en anglais à l'exemple du British Council qui accueille tout Camerounais désirant apprendre en anglais. Le Commonwealth est peut-être la plus étrange des organisations internationales au monde. un «club» des anciennes possessions coloniales britanniques.

P.2

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Le réveil de l'Afrique à investir dans 250 millions de jeunes désœuvrés



« Initiative CIZO »

2 millions de foyers libérés de l'obscurité à l'horizon 2022



RÉFORMES ÉCONOMIQUES
Le Togo gagne 6,5 milliards de FCFA pour l'année 2017 auprès de l'UE

P.7

ETI 2016: Trop de créances douteuses pour un résultat peu convaincant

P.6



SCANDAL SAISON 6

A CE PRIX LA, NE RATEZ PLUS LES SERIES DU MOMENT

A PARTIR DU 14 JUIN SUR **CANAL+ SERIES**

DU 19 MAI AU 30 JUIN

15 JOURS DE CHAINES OFFERTES POUR TOUT RÉABONNEMENT

CANALPLUS-AFRIQUE.COM

22 22 65 65
2017 © CANAL+ COMMUNICATION SOCIALE
TOUTES VOS OPÉRATIONS SONT EN COURS

LES BOUQUETS
CANAL+

ECO FLASH

La BOAD autorise de nouveaux financements de plus de 256 milliards FCFA



Le Conseil d'Administration de la Banque Ouest-Africaine de Développement (BOAD) s'est réuni le 27 juin pour sa 105ème session ordinaire dans les locaux du siège de la Banque Centrale des Etats de l'Afrique de l'Ouest (BCEAO) à Dakar (Sénégal), sous la présidence de Monsieur Christian ADOVELANDE, Président du Conseil d'Administration, Président de la BOAD. Le Conseil a approuvé l'Arrêté des comptes intermédiaires de la BOAD au 31 mars 2017, ainsi que quinze nouvelles opérations à court, moyen et long termes, d'un montant total de 256,377 milliards FCFA. Ces approbations portent à 4694,78 milliards FCFA le montant global des financements de la BOAD, correspondant à 1071 opérations. Le Conseil d'Administration a donné son accord pour le réaménagement des conditions de prêt à l'implantation de l'usine pharmaceutique de production de solutés par la Société DO PHARMA à Aveta au Togo. Le montant du prêt passe de 2,3 milliards F CFA à 3,167 milliards FCFA. Les Administrateurs ont pris également connaissance des dossiers de proposition de prêt pour le financement partiel du projet d'électrification rurale décentralisée de soixante-deux localités dans les cinq régions à partir du système solaire photovoltaïque, au Togo; et de l'annulation d'une partie du prêt octroyé à l'Etat du Togo par le Fonds de Développement Energie (FDE) pour le financement partiel du projet de renforcement et de construction des alimentations en énergie électrique.

ECONOMIE ET DEVELOPPEMENT

Directeur de Publication

Joseph GADAH
(228) 90 30 85 10

Rédaction

Joseph
Ghislain
Raissa

Infographie

Katherin AFANOU-A.
(228) 92 10 17 99

Imprimerie

RAD GRAPHIC

Copyright ECO DEV
Juin 2017

TRIBUNE DIPLOMATIQUE

Que gagne le Togo en intégrant le Commonwealth ?



Depuis 2014, le Togo a introduit son dossier au Commonwealth en vue de son adhésion. L'Organisation intergouvernementale créée en 1949 et qui regroupe les anciennes colonies britanniques, le Commonwealth est devenu plus flexible dans sa charte en intégrant les pays épris de paix, de liberté et engagés dans la promotion des valeurs de démocratie, des droits de l'homme et de bonne gouvernance. L'organisation offre une tribune intéressante aux gouvernements des membres les moins riches pour négocier des accords bilatéraux avec des pays plus développés. Tous les deux ans, l'ensemble des chefs de gouvernement du Commonwealth se retrouvent lors du «Commonwealth Heads of Government Meeting» (CHOGM). Sur le plan économique et technique, le fond du Commonwealth pour la coopération technique (CFTC) a soutenu les efforts des Etats membres en développement afin d'accélérer le recul de leur croissance économique. Il fournit, à court terme les compétences techniques manquantes ou insuffisantes afin de permettre au gouvernement concerné dans les domaines aussi divers que les exportations et promotion industrielle, les services juridiques et économiques de haut niveau.

Le Commonwealth finance des projets soumis par les membres le cas par exemple du Cameroun, en 1996, où le fond du Commonwealth pour la coopération technique (CFTC) accepta de financer 31 projets sur 35 soumis par le Cameroun. Sur le plan socio-culturel, l'organisation a participé à la création de l'IPD de Buea, centre d'excellence de formation pour le développement agricole et rural, retenu en 1986 par le CFTC qui a fourni entre 1996 et 1997 environ 250 Camerounais, aussi la création de multiples lieux d'études et de divertissements en anglais à l'exemple du British Council qui accueille tout Camerounais désireux d'apprendre en anglais. Le Commonwealth est peut-être la plus étrange des organisations internationales au monde. Y appartenir selon les économistes n'apporte aucun avantage commercial, aucune baisse des droits de douane, aucun accord de coopération civil ou militaire. Son budget, environ 50 millions de livres sterling (approximativement 62 millions d'euros), ne représente rien à côté des 13 milliards de dollars de l'ONU et des 120 milliards d'euros de l'Union Européenne. Dans les faits, le Commonwealth est un «club» des anciennes possessions coloniales

britanniques, auquel de nouveaux pays sont progressivement venus se rajouter. Avec la sortie britannique de l'Union européenne, une centaine d'accords commerciaux entre le Royaume-Uni et les pays africains devront probablement être renégociés. Ce qui promet des années de réajustement d'où l'ambition du Commonwealth d'élargir son champ et de tisser de nouvelles relations économiques sur le continent noir dont la croissance économique est projetée à 2,7% en 2017, selon Africa Pulse (Banque mondiale) ; En 2018, la croissance globale du continent devrait passer à 3,2%, puis à 3,5% en 2019, précise le rapport. Troisième contributeur du Fonds européen de développement (FED) après l'Allemagne et la France, la Grande-Bretagne ne versera plus les 534 millions d'euros annuels au FED. Et si Londres redirige cette enveloppe vers la coopération bilatérale, les pays africains membres du Commonwealth seront les premiers bénéficiaires, comme le Nigeria, le Ghana, le Kenya, l'Afrique du Sud, mais les pays ne faisant pas partie de l'ancien Empire britannique ne seront pas oubliés.

La Grande-Bretagne ayant aussi aujourd'hui d'importantes relations économiques avec l'Angola, la Côte d'Ivoire ou encore le Sénégal. Après le passage de l'ancien premier ministre britannique, Tony Blair en mars dernier, le Togo a accueilli la deuxième mission d'évaluation conduite par Mme Mensah Yvonne Apea auprès du ministre des affaires étrangères et de l'intégration africaine, Robert Dussey pour accélérer les dossiers d'adhésion au Commonwealth. L'adhésion du Togo permettra de retrouver une famille de 52 pays avec un élargissement des rapports étatiques, la diversification de la coopération en se rapprochant des pays comme la Grande Bretagne, l'Australie, la Nouvelle Zélande. Sur le plan économique, la terre de nos aïeux pourra bénéficier des 2 milliards de consommateurs pour augmenter sa balance commerciale ; Exportation des produits agricoles (soja, arachide, anacarde, le sésame ...), miniers (Phosphate, l'or, clinker...), les produits textiles et autres. Les chiffres ne démentiront pas que le Togo est sur la bonne voie de l'émergence économique ; Pour l'année 2013, selon le rapport de l'ITIE, (Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives), le Togo a gagné 22 323 403 614 FCFA comme contribution au budget national de la part du secteur minier. Provenant essentiellement

du clinker et du phosphate, ceci équivaut à 99,7 % du total des revenus du secteur. Ces sous ont été obtenu grâce à la commercialisation de l'or, du phosphate, du ciment, de l'exploration pétrolière et à la commercialisation

d'autres minerais. Le secteur extractif contribue à concurrence de 18,5% du total des exportations du Togo.

Katherin Kouassi

L'ACCÈS À L'ÉLECTRICITÉ EN MILIEU RURAL

« Initiative CIZO » : 2 millions de foyers libérés de l'obscurité à l'horizon 2022



Il est reconnu que l'accès à l'énergie et plus particulièrement l'accès à l'électricité est une condition indispensable pour le développement socioéconomique et sanitaire d'un pays. Le Togo à l'image des pays africains souffre cruellement du très faible taux de pénétration de l'électricité.

Dans un rapport intitulé «Energie, population, planète : saisir les opportunités énergétiques et climatiques de l'Afrique », publié en 2015, l'Africa Progress Panel (APP), a évalué à 621 millions le nombre d'Africains qui n'ont pas accès à l'électricité soit 80% de la population rurale. Faut-il s'y résigner ? Les

énergies renouvelables pourraient être une solution. « BBoXX souhaite électrifier près de 300 000 foyers à travers 50 points de vente dans les zones rurales du Togo », a annoncé Mansoor Hamayung co-fondateur de la société BBoXX au sortir de l'entretien avec le président Faure Gnassingbé à Lomé le 22 juin dernier. BBoXX est reconnue comme une entreprise sociale spécialisée dans le développement de solutions et l'installation de systèmes solaires domestiques dans plusieurs pays d'Afrique. A la même occasion, l'initiative dénommée « CI-ZO » a été entérinée par la communication conjointe

présentée par le ministre des mines et de l'énergie et la ministre des postes et de l'économie numérique en conseil des ministres du 22 juin dernier. L'initiative présidentielle « CI-ZO » aura pour objectif de permettre à plus de 2 millions de togolais d'accéder à l'électrification d'ici 2022 grâce aux Kits solaires individuels payés de manière échelonnée via les porte-monnaie mobiles. Cette initiative ferait passer le taux d'électrification rurale de 7% à plus de 40% d'ici 2022. L'ambition de cette initiative présidentielle est de s'appuyer sur la vulgarisation de la téléphonie mobile et les modèles d'affaires innovants pour assurer massivement l'électrification en faveur des populations en milieu rural au Togo. Par ailleurs, afin que la mise en œuvre de ce programme soit la plus efficace et afin d'accroître l'impact du secteur privé dans l'économie togolaise, la commercialisation des Kits solaires individuels se fera par des acteurs privés. Le rôle de l'Etat étant de mettre en place les conditions pour un exercice efficace par les acteurs du secteur privé. Le coût global de l'initiative est estimé à environ 8,7 milliards de Franc CFA auxquels viendront s'ajouter un investissement privé de plus de 60 milliards de franc

CFA pour électrifier 300.000 ménages soit plus de 2 millions de personnes. Une phase pilote avec 20.000 kits sera lancée avant la fin de l'année 2017. Selon les chiffres rendus publics par un communiqué de la présidence de la République togolaise, 35% de togolais n'a pas accès à l'électricité. L'initiative est déjà en marche au Rwanda, en Tanzanie, en Côte d'Ivoire, au Cameroun et au Sénégal. Outre ce projet, le Togo est soutenu par les partenaires financiers en occurrence la Banque ouest africaine de développement (BOAD). Au cours de la 102ème session ordinaire à Ouagadougou au Burkina Faso, elle annonçait une enveloppe de 6 milliards de francs CFA pour financer un projet d'électrification rurale décentralisée de 62 localités dans les cinq (5) régions du Togo à partir de système solaire photovoltaïque. On cite également le projet de renforcement et d'extension du réseau électrique à Lomé et les villes de l'intérieur du pays, financé par Exim Banque Chine, le projet de renforcement de réseau dans les grandes villes du Togo, notamment Aného, Kpalimé, Atakpamé, Sokodé, Kara et Dapaong financé par la Banque d'Investissement et de Développement de la Cedeao, le

PROMOTION DES ÉNERGIES RENOUVELABLES

Le Togo ambitionne adhérer à l'Alliance Solaire Internationale

Le Togo montre sa volonté à l'accord cadre portant création de l'alliance solaire internationale (ASI). L'initiative International Solar Alliance (ISA) a été lancée lors de la Conférence des Nations Unies sur le changement climatique (COP21) à Paris le 30 novembre 2015 par le Premier ministre Honendraj Narendra Modi et le Président français François Hollande. L'ISA est conçue comme une coalition de pays riches en ressources solaires pour répondre à leurs besoins énergétiques spéciaux et fournira une plate-forme pour collaborer à la résolution des lacunes identifiées par une approche commune et

convenue. L'initiative vise à faciliter et accélérer le déploiement de l'énergie solaire dans cent vingt et un (121) pays. Les objectifs de cet accord cadre étant en, de faire de la promotion des énergies renouvelables une des solutions dans la desserte des populations rurales. Le Sénégal, le Burkina Faso, la RDC, l'Ethiopie, la Guinée Bissau, le Libéria, le Madagascar, le Mali, le Niger, la Guinée, les Seychelles, le Soudan et la Tanzanie sont les pays africains ayant signé le traité à Marrakech dès son ouverture, presque un an après le lancement. Le Rwanda a fait son adhésion en janvier 2017. La

Côte d'Ivoire, le Ghana, la Somalie, le Djibouti et les Comores sont les derniers membres depuis mai 2017. L'initiative vise aussi à réduire le coût du solaire et développer de nouveaux marchés pour les membres, en créant des opportunités supplémentaires de projets et d'application pour les entreprises du secteur. Les pays membres pourront bénéficier d'un appui pour accroître leur production agricole, notamment en mettant sur pied des pompes solaires pour l'irrigation et l'adduction d'eau, des centrales de refroidissement du lait et l'éclairage public

DIVIDENDE DÉMOGRAPHIQUE

Le réveil de l'Afrique à investir dans 250 millions de jeunes désœuvrés

Selon IRD, l'Académie des Sciences, l'Agence française de développement (AFD), et l'Institut national d'études démographiques (Ined), le dividende démographique peut être défini comme cet accélérateur de la croissance économique dont ont bénéficié les pays émergents grâce aux baisses très rapides de leur fécondité et des changements

de leurs structures par âge depuis les années 1960-1970. Les baisses récentes de la fécondité dans les pays d'Afrique subsaharienne laissent entrevoir la possibilité qu'ils bénéficient aussi d'un dividende démographique. Mais les baisses observées sont d'ampleur inégale selon les pays. Dans le cas d'espèce, le Burkina Faso, passerait de 5,4 enfants

par femme en 2015 à 3,2 enfants en 2050, l'Éthiopie, passe de 4,3 enfants par femme en 2015 à 2,2 enfants en 2050, le taux de fécondité au Niger est de 7,9 enfants par femme et tend vers une baisse de 4,3, en Somalie, le taux de reproduction est de 6,4 enfants par femme et en RDC, il est de 6,1, au Togo le taux de fécondité passe de 1987 (7 enfants) à (3).

Parallèlement, avec l'entrée de nombreux jeunes dans la population active, la production et l'épargne par habitant augmentent, ce qui permet alors, sous conditions, d'accélérer la croissance économique. Si un nombre suffisant d'emplois est créé pour répondre aux besoins des jeunes entrant sur le marché du travail d'ici 2050, un pays peut être en mesure de bénéficier d'un dividende démographique substantiel. La population africaine a atteint 1,2 milliards et 60% a moins de 25 ans et s'expose au chômage, au manque d'un logement adéquat. Et pourtant d'autres pays se sont développés à partir de leur population à l'exemple de la Chine, de la Corée du sud. Le directeur régional du Fonds des Nations unies pour la population (Fnuap) en Afrique de l'Ouest et du Centre Mabingue Ngom déclarait en marge du sommet de l'Union Africaine en janvier 2017, « Jamais auparavant l'Afrique n'a vu sa population jeune se développer aussi rapidement.

Aujourd'hui en Afrique de l'Ouest et du Centre, 63% de la population a moins de 24 ans, ce qui représente environ 250.000.000 de jeunes ». Cette situation selon le directeur régional de l'UNFPA, constitue un véritable défi d'emploi pour la région. Pour les acteurs et observateurs de l'économie africaine, cette jeunesse désœuvrée est « une bombe à retardement ». Il est urgent d'agir, afin qu'il n'y ait pas d'autres manifestations de mécontentement populaire comme les printemps arabes déclenchés par des jeunes chômeurs désespérés. Aucun citoyen ne peut s'épanouir dans une situation de chômage et de paupérisation de plus en plus grandissante. Les effets de tels maux sont évidents : insécurité, instabilité, recrutement possible de jeunes par les réseaux djihadistes et extrémistes

de tout bord dans plusieurs pays africains, tentatives de voyages mortels dans la méditerranée. Selon une enquête réalisée par la Banque mondiale, environ 40% de ceux qui rejoignent des mouvements rebelles et terroristes seraient motivés par le manque d'emplois. Que faire en Afrique ? Conscient de la situation, les dirigeants du continent se sont réunis au sommet de l'Union Africain en janvier dernier pour plancher sur le problème au tour du thème « tirer profit du dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». Ils se sont dotés d'une feuille de route pour faire du dividende démographique, un véritable facteur de croissance et de développement. Cette feuille de route s'articule autour de 4 points principaux : l'emploi et l'entrepreneuriat, l'éducation et le développement des compétences, la santé, la gouvernance et l'autonomisation de la jeunesse.

Le Togo adhère pleinement à cette stratégie et a lancé le 15 juin son plan national. Chaque pilier de la feuille de route doit être opérationnelle et dans la perspective de la réalisation de l'agenda 2063 de l'UA et l'atteinte des OMD à l'horizon 2030 ; Compte tenu du fait que l'agriculture emploie 60% de la main d'œuvre en Afrique et représente 25% du PIB du continent (rapport sur les perspectives économiques de l'Afrique 2013), la priorisation de ce secteur, afin de contribuer à l'absorption de la plupart des jeunes en Afrique en proie au chômage, revêt une importance capitale. Comment tirer profit de l'Afrique, la région la plus jeune du monde ?

Les quelques Actions clés privilégiées du pilier emploi-entrepreneuriat :

Plus de 146 experts, originaires de 16 pays, ont été formés pour mieux

identifier les obstacles à la réalisation du dividende démographique dans chaque pays, formuler des recommandations qui serviront à faire pression sur les décideurs politiques, en faveur des meilleures politiques publiques à adopter. « Cette Jeunesse peut se traduire par une grande prospérité économique, mais seulement si les investissements adéquats sont faits pour qu'elle développe son potentiel », indique Mabingue Ngom.

La pleine exploitation de ce potentiel humain pour l'Afrique dans un contexte où le continent peine à sortir de la pauvreté serait très cruciale pour son développement. A en croire les économistes, si les pays d'Afrique subsaharienne pouvaient suivre le même parcours que certains pays d'Asie de l'Est (comme la République de Corée) en faisant les investissements appropriés en faveur des jeunes, l'ensemble de la région pourrait réaliser un dividende démographique d'un montant de près de 500 milliards de dollars par an sur une période de 30 ans. Déjà, les chefs d'Etats et de gouvernement ont esquissé quelques solutions à mettre à l'actif des politiques publiques ; « Nous entendons accorder une attention toute particulière à la jeunesse déscolarisée ou semi-scolarisée qui, faute de diplômes, peine à trouver une porte d'entrée sur le marché du travail. Ces jeunes qui sont pour la plupart issus des milieux défavorisés sont les premières victimes de l'exclusion sociale. Nous devons leur tendre la main et leur donner une chance de sortir de la précarité », a déclaré Faure Gnassingbé, président togolais dans le document Feuille de route de l'UA sur « Tirer pleinement profit du Dividende démographique en investissant dans la jeunesse ». Désormais, il s'agit d'élaborer et mettre en œuvre des stratégies

visant à réduire la proposition de jeunes sans emploi en 2013 d'au moins un quart d'ici 2024 ; d'accroître l'accès aux facilités de crédit pour les jeunes, mettre en place et opérationnaliser des fonds nationaux et régionaux pour la jeunesse afin d'élargir l'accès des jeunes aux fonds de commerce, de collaborer avec les partenaires du secteur privé afin que ces derniers offrent davantage de stages de formation, de programmes d'apprentissage ainsi que de possibilités de formation sur le tas aux femmes et aux jeunes, d'améliorer l'accès des jeunes aux marchés publics et aux services financiers, en accordant une attention particulière aux entreprises et initiatives gérées par des jeunes afin de relever le défi du démarrage et/ou de la conduite des affaires dans les pays africains, d'investir dans les secteurs à effets multiplicateurs d'emplois élevés, notamment dans les technologies e l'information et de la communication (TIC), l'industrie manufacturière, l'agriculture et les industries agricoles, afin de susciter des emplois et stimuler la croissance inclusive, de créer des fonds de développement de la jeunesse aux niveaux national, sous régional (CER) et continental (BAD) afin de soutenir les efforts d'entrepreneuriat des jeunes au sein de tous les secteurs et de promouvoir le programme des jeunes volontaires africains et le programmes des jeunes cadres africains ainsi que d'autres possibilités de stage de formation aux fins de renforcer les capacités des jeunes africains et de leur donner plus d'occasions de contrat et de visibilité au sein des organisations régionales et internationales.

Blaise KOAMASSI

FRUITS DES RÉFORMES ÉCONOMIQUES

LE TOGO GAGNE 6,5 MILLIARDS DE FCFA POUR L'ANNÉE 2017 AUPRÈS DE L'UE



L'Union Européenne (UE) a notifié au gouvernement togolais une aide budgétaire de 10 millions d'euros soit plus de 6,5 milliards de francs CFA à raison de la « tranche fixe » au titre de l'année 2017. Une aide qui intervient à la suite d'une analyse des progrès dans la gestion des finances publiques du Togo. Ce nouveau décaissement s'insère dans la continuité du partenariat entre le Togo et l'UE pour la bonne gouvernance, le redressement économique et le progrès social inclusif au Togo, ceci grâce à la stabilité macroéconomique, des avancées dans la réforme de finances publiques, le financement de la politique de développement et la transparence budgétaire dont a fait preuve le Togo. Cette aide a pour vocation de faciliter la continuation de la mise en œuvre des réformes macroéconomiques et structurelles poursuivies par le gouvernement togolais, l'amélioration du solde budgétaire et de la gestion de la dette publique. « Ce décaissement, consécutif à l'analyse satisfaisante des conditions générales définies dans la convention de financement, traduit principalement les progrès réalisés par le Togo dans la mise en œuvre des réformes en vue de la gestion efficace et efficiente des finances publiques », a indiqué le ministre de l'Économie et des finances, Sani Yaya. Il faut

ECONOMIE

Les défis de croissances économiques :
Comment l'Afrique se porte?RWANDA: 24È AG ANNUELLES D'AFREXIMBANK
DU 28 JUIN AU 1ER JUILLET 2017

La banque africaine pour l'export-import tient ses assemblées générales annuelles à Kigali (Rwanda) du 28 juin au 1er juillet 2017 autour du thème: « booster le commerce et l'intégration intra-africains ». Des personnalités africaines du monde de la politique et des affaires sont attendues aux côtés des experts. Sont également attendus, des chefs d'Etat africains, des dirigeants de grandes institutions comme Dr Akinwumi Adesina, président de la BAD ou encore Roberto Azevedo, directeur général de l'OMC. Concrètement, les AGM comprennent deux jours de séminaires, les 28 et 29 juin, sur la problématique

de la transformation des économies africaines. Par la suite, le conseil de surveillance d'Afreximbank se réunit le 30 juin sur la question précise du financement et développement des exportations dans un monde où le protectionnisme gagne du terrain. En marge des débats, un forum d'investissement aura lieu sous l'égide du gouvernement du Rwanda. L'assemblée formelle aura lieu le 1er juillet. Afreximbank a enregistré un total bilan de 9.4 milliards de dollars US en 2016 et sa notation financière est de BBB- (Fitch) et Baa2 (Moody's). La Banque est basée au Caire, Egypte.

SOMMET AFRIQUE-ISRAËL : BRUSSELS AIRLINES,
TRANSPORTEUR OFFICIEL

Un accord de partenariat a été conclu avec la compagnie Brussels Airlines (SN, Groupe Lufthansa) pour permettre aux participants du Sommet Afrique-Israël de bénéficier de tarifs préférentiels. Avec ce partenariat Brussels Airlines devient le transporteur officiel du Sommet Afrique-Israël qui se déroulera du 23 au 27 octobre 2017 à Lomé. Le Sommet Afrique-Israël, premier du genre, réunira dans la capitale togolaise des chefs d'Etat, de gouvernement et des ministres africains et israéliens,

des représentants du secteur privé, d'agences publiques de développement, d'organisations internationales et d'ONG actives sur le continent. Le Sommet posera les jalons d'une nouvelle ère de coopération entre l'Afrique et Israël en faveur d'une prospérité partagée. Les participants pourront bénéficier de conditions préférentielles de transport en réservant avec un code figurant sur le site officiel du Sommet ou transmis à leur agence de voyages.

GABON : LE FMI ACCORDE UN CRÉDIT DE 642
MILLIONS DE DOLLARS

Le Fonds monétaire international (FMI) a approuvé mardi un crédit de 642 millions de dollars au Gabon, dont l'économie souffre d'une chute des prix du pétrole comme d'autres pays producteurs d'Afrique centrale. Quelques 98,8 millions de dollars seront déboursés immédiatement sur ce prêt échelonné sur trois ans, qui représente plus de deux fois le montant des quote-parts du Gabon auprès de l'institution, indique le communiqué du FMI. Il s'agit d'encourager des politiques budgétaires «prudentes»

afin de rendre l'endettement du pays viable alors que le déclin de la croissance s'est accentué l'année dernière. Le Produit intérieur brut (PIB) gabonais n'a progressé que de 2,1% en 2016 contre 3,9% l'année d'avant, en raison notamment de la chute des prix du pétrole depuis le milieu de 2014. Le déficit des comptes courants a soudainement grimpé à plus de 10% du PIB en 2016, alors que le pays affichait un excédent de 2010 à 2014.

DJIBOUTI: LA BANQUE CENTRALE LANCERA SA
MONNAIE NUMÉRIQUE !

La Banque centrale de Djibouti (BCD) lancera, dans les prochains jours, sa monnaie numérique. Pour le gouverneur

de la BCD, Ahmed Osman Ali « ce projet s'inscrit dans le cadre d'un vaste chantier de modernisation de

l'architecture et de l'infrastructure financières de Djibouti mené par la Banque centrale avec le soutien de la Banque mondiale », rapporte Xinhua. Selon le responsable, « Avec l'adoption du concept de monnaie électronique au niveau des services financiers numériques, la République de Djibouti va pouvoir enfin profiter des avantages de l'innovation technologique. ». Cet ambitieux projet de l'institution monétaire devrait propulser le pays vers la modernisation de son système de paiement qui pourrait entrer définitivement dans l'ère des activités financières dématérialisées grâce à l'utilisation des technologies en vogue (mobile banking, mobile money, e-banking, virement et chèque électroniques, chambre de compensation virtuelle, etc.). Plus encore, la création d'un fonds de garantie partielle et des crédits pour l'appui au financement des PME/PMI et la mise sur pied d'un comité national de la charia pour mieux encadrer les activités financières islamiques, devraient figurer au nombre des avantages de cette digitalisation, précise le site d'information chinois.

LE TOGO ACCUEILLERA LE FORUM ANNUEL DE
L'AGOA DU 8 AU 10 AOÛT 2017

Du 8 au 10 août prochain, le Togo accueillera le Forum annuel de l'AGOA (African Growth and Opportunity Act). Sont attendus 1000 délégués venus de 38 pays africains. Cette loi américaine adoptée en 2000 exempte de droits de douanes un ensemble de produits en provenance d'Afrique subsaharienne. Arrivée à expiration en septembre 2015, sa prorogation jusqu'en 2015 a été autorisée à une très large majorité par le Sénat et la Chambre des représentants américains sous le président américain Barack Obama. Michael Froman, le représentant américain au Commerce déclarait : « La loi Agoa est la pierre angulaire de notre relation commerciale avec l'Afrique depuis 15 ans ». Le thème retenu pour l'édition 2017 est « Les Etats-Unis et l'Afrique : Partenariat pour la Prospérité à travers le Commerce ». Si les échanges commerciaux entre les États-Unis et les pays bénéficiaires de l'Agoa ont doublé entre 2001 et 2014, ils restent assez faibles : 50 milliards de dollars en 2014, soit bien moins que le pic de 100 milliards de dollars atteint en 2008 et moins du tiers des 170 milliards de dollars échangés entre la Chine et les pays d'Afrique subsaharienne en 2013. Selon une étude d'avril 2015 rédigée par le service de recherche du Congrès américain, l'immense majorité des exportations libres de droits de douanes réalisées depuis l'Afrique subsaharienne vers les États-Unis (25,6 milliards de dollars en 2014) sont des produits pétroliers (69 % en 2014) en provenance d'une poignée de pays : l'Angola, le Nigeria, le Tchad, le Congo-Brazzaville et le Gabon. Selon la même source, les exportations hors hydrocarbures réalisées dans le cadre de l'Agoa et du SGP n'atteignaient que 4,4 milliards de dollars en 2014, provenant pour l'essentiel de cinq pays : en première place et de loin l'Afrique du Sud (3,1 milliards de dollars), suivie par le Kenya (423 millions de dollars), le Lesotho (289 millions de dollars), Maurice (227 millions de dollars) et le Swaziland (77 millions de dollars). L'étude du Congrès américain estime que la moitié des pays africains bénéficiant du cadre Agoa ont exporté moins de 1 million de dollars via ce régime commercial en 2014.

ETI 2016: TROP DE CRÉANCES DOUTEUSES POUR
UN RÉSULTAT PEU CONVAINCANT

Le Président du Groupe, Emmanuel Ikazaboh a présidé la 29e assemblée générale ordinaire d'Ecobank Transnational Incorporated (ETI) en présence des actionnaires de la

banque le 16 juin 2017 au siège de l'institution à Lomé. Ces assises se tiennent à un moment où les indicateurs financiers de la banque sont au rouge, impactés, entre autres, par les créances douteuses devenues inquiétantes, et la forte dépréciation du naira par rapport au dollar. Au 31 décembre 2016, la banque a affiché un résultat net déficitaire de 80,78 millions de dollars, avec des créances qui se situent à 864 millions de dollars, en hausse de 62% par rapport à 2015. Au premier trimestre 2017, le résultat a connu une baisse de 25%, se chiffrant à 61 millions

noter que l'appui budgétaire est une modalité de soutien des réformes économiques et sociales par le décaissement de fonds aux budgets nationaux tout en s'alignant sur les politiques et priorités des pays bénéficiaires. Le décaissement est fait sur la base de la réussite des performances dans des objectifs identifiés conjointement avec le gouvernement des pays hôtes. Au Togo, ce décaissement est intervenu à la suite d'une analyse des conditions générales

de cet appui qui devront témoigner des progrès accomplis dans le processus de stabilisation du cadre macroéconomique notamment la conclusion d'un Programme de facilité élargie de crédit (FEC) avec le Fonds monétaire international (FMI), de la mise en œuvre de la Stratégie de croissance accélérée et de promotion de l'emploi (SCAPE) qui devra être remplacée par le Plan national de développement (PNP), du nouveau plan d'actions

de la réforme de la gestion des finances publiques, basé sur les conclusions des études PEFA et PEMFAR et l'amélioration de l'accès à l'information. Après cette première aide budgétaire « fixe », le décaissement de la deuxième tranche dite « variable » interviendra dans le deuxième semestre de cette même année.

Joseph Ahodo

Développement au TOGO

Cantines scolaires : Orabank finance un jour de repas des élèves pour 14 millions FCFA



Prévu pour cibler toutes les écoles des 200 cantons les pauvres du Togo dont le taux de pauvreté est supérieur à 70%, le programme d'alimentation scolaire « Cantines scolaires » ne couvre pas encore la totalité de ces écoles malgré les 2,5 milliards de francs CFA qui y sont consacrés chaque année. Le gouvernement continue de faire la cour aux partenaires. Et c'est le groupe d'Orabank qui finance un jour de repas scolaire à 85.000 élèves bénéficiaires sur toute l'étendue du territoire nationale. Le montant total est estimé à hauteur de 14.025.000 FCFA.

Ce projet s'inscrit aux activités du Projet de développement communautaire et des filets sociaux (PDC+). La cérémonie de remise du chèque s'est déroulée ce vendredi au siège du secrétariat technique du (PDC+) à Lomé entre le Directeur du Groupe Orabank Cheikh Tidiane N'diaye et la ministre du développement à la base, de l'artisanat, de la jeunesse et de l'emploi des jeunes Victoire Tomégah-Dogbé. Le coût annuel des repas par écolier est de 27.800 francs CFA y compris les charges de suivi et de supervision, soit un budget annuel d'environ 2,5 milliards de francs CFA pour couvrir les 89.860 (9%) des écoliers du cours primaire public. « Autour de nous qui sommes dans les bureaux, il y a des gens beaucoup moins favorisés et que nous devons apporter contribution aussi modeste soit-elle à l'amélioration de leur condition de vie. Nous avons été touché par ce programme sur l'impact qu'il a sur les résultats scolaires et donc sur le développement du Togo. Et c'est le sens de la démarche que nous avons fait aujourd'hui en octroyant ce chèque », a laissé entendre M. Cheikh Tidiane N'diaye. Dans leur intervention respective, la ministre Victoire Tomégah-Dogbé et la Coordinatrice du PDC+ Agboka-Abalo Yawavi Bouty ont profité de l'occasion pour faire un clin d'œil aux autres partenaires d'emboîter les pas du Groupe

Orabank. « L'évènement de ce jour revêt une grande importance en ce sens que la lecture que nous avons de l'engagement du Groupe Orabank à nos côtés, va au-delà de la remise de chèque et suscite en nous, un espoir, celui de compter sur le secteur privé dans la mise en œuvre de nos programmes de développement », s'est réjoui Mme Victoire Tomégah-Dogbé. L'objectif du projet mis en œuvre depuis 2008 est d'améliorer l'état nutritionnel des élèves du préscolaire et du primaire des zones pauvres et contribuer à l'amélioration des taux de fréquentation et de maintien des élèves à l'école.

Il couvre actuellement 304 écoles dans les 5 régions. Depuis le démarrage du programme, plus de 50 millions de repas ont été déjà servi. Pour rappel, une première évaluation du programme a révélé un effet significatif sur les indicateurs scolaires et une amélioration de l'état de santé et de nutrition des élèves ; en outre, l'évaluation a permis de noter une augmentation des effectifs scolaires de 9,4% dans les écoles bénéficiaires contre 7% des écoles non bénéficiaires avec une augmentation en hausse des filles par rapport aux garçons.

Joseph Ahodo

(Suite page 5)

de dollars, contre 81 millions au premier trimestre 2016. Même tendance pour le total bilan, qui s'établit à 20 milliards de dollars (12 542 milliards FCFA), en baisse de 12% par rapport à la même période l'année précédente. Par ailleurs, au rang des activités de ces assises précédées d'un conseil d'administration qui a lieu dans la journée, la ratification de la cooptation de Greg Davis, le directeur financier du groupe au conseil de l'institution, et l'adoption d'une résolution devant conduire à l'émission d'obligations convertibles de 400 millions de dollars, dont 300 millions de dollars à proposer aux actionnaires actuels de la banque. De quoi remettre sur la table, la question de contrôle de la banque panafricaine jusque-là détenue à 21% par le sud-africain Nedbank et à 20% par Qatar National

Bank. « Malgré les difficultés macroéconomiques qui persistent, toutes nos activités progressent. Nous accordons la priorité à la discipline des coûts, à un contrôle strict du crédit et à la numérisation de nos services pour améliorer l'expérience client. Nous résolvons de manière proactive la question des prêts hérités, et nous avons récupéré 2 millions de dollars au premier trimestre 2017. J'ai confiance dans le fait que ces progrès se traduiront par de meilleurs résultats du Groupe Ecobank désormais », a expliqué Ade Ayeyemi, le directeur général. Le groupe ETI est présent dans 33 pays sur le continent où il emploie près de 18.000 collaborateurs. Son siège est au Togo où il a été créé en 1988.

MICROFINANCE :

12 INSTITUTIONS INDÉLICATES FERMÉES DE JUSTESSES

En janvier 2016, la liste officielle des 86 institutions de microfinance (IMF) agréées par l'Etat a été publiée par le ministère de l'Economie et des Finances sur les 185 qui exercent au Togo. Dans ce lot, demeurent des brebis galeuses qui refusent systématiquement de se conformer aux règles qui régissent l'exercice de la profession. Malgré la contribution du secteur à la réduction de la pauvreté de nos jours au dépend du secteur bancaire, la micro-finance est en proie à des problèmes structurels, miné par une activité non réglementée, l'insuffisance des contrôles. L'existence d'entités sous-réglées favorise les fraudes et met le secteur en péril. Selon le FMI dans sa mission au Togo en 2015, la CASIMEC, l'autorité de supervision de la micro-finance, un démembrement du Ministère de l'Economie et des Finances, est en sous-effectif considérable et a besoin d'un important renforcement institutionnel. (...) Il conviendrait de renforcer ses capacités et d'appeler les autorités togolaises à établir une stratégie pour soit intégrer les IMF illégales dans le système de réglementation, soit les fermer. Les autorités ont décidé de prendre les taureaux par les cornes. Elles sont au total 12 institutions de microfinance de l'intérieur du pays à être suspendues de toutes activités sur le territoire togolais. A ces institutions, il est reproché de ne présager aucune perspective de viabilité. Il s'agit notamment de la COOPICEC de Kpalimé, de la Mutuelle la FOI à Tové-Dzigbe, de l'EPEDE-SOLIDARITE de Kpalimé, de la MECAP-TOGO de Dapaong, de la Mutuelle DODZI de KEVE, de la Mutuelle ADZEDZI de Kpalime, de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit MAKAFUI de Tabligbo, de la CVECG de Vogan, de la MUREC de Badou, de la Caisse Mutuelle d'Épargne et de Crédit AGOMA DAMA NINO de Dapaong, de la Mutuelle d'Épargne et de Crédit d'Épargne Sans Frontière ESF et de la Mutuelle Temkou d'Épargne et de Crédit MUTEK de Sokodé. Ces douze microfinances radiées feront objet de liquidation par un liquidateur qui sera nommé par le ministre en charge des finances conformément aux réglementations en vigueur. Les IMF embrassent plus de 2 millions de togolais.

Togo : Infrastructure routière et sécurité alimentaire**La BOAD accorde deux prêts de 27,6 milliards de FCFA**

la Banque ouest-africaine de développement (BOAD) s'engage à accompagner le gouvernement togolais dans l'exécution du Projet d'Aménagement des Terres Agricoles de la plaine de l'OTI, zones 4 et 5, et celui du multinational Bénin-Togo de réhabilitation de la route

Lomé – Cotonou (Phase 2), et de protection côtière au Togo. A cet effet, deux accords de prêts relatifs ont été signés entre Messieurs Christian ADOVELANDE, Président de la BOAD, et Sani YAYA, Ministre de l'Economie et des Finances de la République togolaise. Le Projet d'Aménagement des Terres Agricoles de la plaine de l'OTI consistera notamment à aménager 1 132 ha de périmètres irrigués avec maîtrise totale de l'eau, créer 2 000 ha de zones d'activités agricoles planifiées, développer des systèmes d'élevage familiaux, renforcer les infrastructures d'hydraulique villageoise et de santé. Au total, plus de 50 000 habitants des zones

concernées bénéficieront de la réalisation de ce projet, en termes d'amélioration du rendement moyen à l'hectare, de diversification des revenus et de création d'emplois. La BOAD participera au financement de ce projet à hauteur de 11 milliards de FCFA, soit 52% de son coût total. Quant à la phase 2 du Projet multinational Bénin-Togo de réhabilitation de la route Lomé – Cotonou et de protection côtière, elle concernera le tronçon Avépozo – Aného long de 30 km, qui fait partie de l'Axe communautaire n°1 du Programme d'Actions Communautaires des Infrastructures et Transports Routiers de l'UEMOA. L'un des objectifs prioritaires de ce

Programme est d'assurer une liaison permanente entre les grandes agglomérations des Etats membres de l'UEMOA par des routes praticables à tout moment. La BOAD a déjà participé au financement de la phase 1 du projet qui a concerné l'aménagement en 2x2 voies des tronçons Frontière du Ghana (Aflao) – Rond-point du Port de Lomé – Avépozo et Aného – Frontière du Bénin. La réalisation de cet ouvrage permettra entre autres de rapprocher les marchés transfrontaliers et de renforcer l'intégration régionale. Le concours de la BOAD pour sa mise en œuvre s'élève à 16,6 milliards de FCFA.

JOURNÉE DE L'ENFANT AFRICAIN 2017: LANCEMENT DE L'INITIATIVE GÉNÉRATION 2030

Cette année l'Union africaine (UA) a choisi comme thème « L'Agenda 2030 pour les objectifs de développement durable (ODD), pour les enfants en Afrique : Accélérons la protection, la responsabilisation et l'égalité des chances ». A l'heure où le Togo s'est engagé dans le

processus d'élaboration de son plan national de développement (PND) afin d'intégrer les objectifs de développement durable (ODD), le Ministère de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation en présence de ses partenaires a procédé au lancement de l'initiative Génération 2030, « Nous avons vu dans le thème de cette année, une formidable occasion de valoriser le potentiel créatif de la génération 2030, notamment les jeunes de 12 à 34 ans, en leur lançant un appel à propositions de projet pour la vulgarisation des ODD au Togo. Nous sommes confiants que ces jeunes vont nous surprendre en ingéniosité », a déclaré Mme Tchabinandi KOLANI YENTCHARE, Ministre de l'Action Sociale, de la Promotion de la femme et de l'Alphabétisation. L'initiative Génération 2030 vise à donner aux jeunes l'opportunité de contribuer à faire connaître

les ODD auprès de leurs pairs par le moyen de projets originaux qu'ils auront eux-mêmes conçus. Les meilleurs projets de chaque région seront primés à Lomé le 20 Novembre 2017. Les trois meilleures propositions, prises sur tout le territoire national seront financées à hauteur d'au moins un million et demi de francs CFA, sur une période de trois mois. La date limite de soumission de projets est fixée au 16 Août 2017. Pour les candidats de Lomé, la soumission se fera par email à lome@unicef.org. Quant aux candidats des cinq régions administratives, les propositions seront déposées au bureau des cadres régionaux de concertation localisés au niveau des directions régionales des affaires sociales des Savanes, Kara, Centrale, Plateaux et Maritime selon le lieu de résidence

PROGRAMME ASSURANCE FNFI : PRÈS DE 162.000 BÉNÉFICIAIRES DEPUIS 2016

Le 24 avril 2016, à Blue Zone à Lomé, le chef de l'Etat, Faure Gnassingbé, a lancé, le programme Assurance du Fond national de la finance inclusive (FNFI), avec pour finalités d'assurer la pérennité des activités génératrices de revenus des différents

bénéficiaires des produits FNFI en cas de survenance d'évènements malheureux. Afin d'accélérer la mise en œuvre de la couverture santé hautement stratégique et bénéfique pour les adhérents du programme, les responsables du FNFI ont

échangé avec les prestataires de services financiers et partenaires du fonds. Selon le bilan qui ressort de cette assise, près de 162.000 personnes ont bénéficié du programme depuis 2016. C'était en présence du Directeur général du FNFI, M. Yves Gnaba, de la Directrice de SUNU Assurance, Mme Hemnia Dagadou-Adjmagbo et du Conseiller Technique national en finance inclusive, M. Prosper Houenou. « En terme de perspectives, le Fonds entend intensifier et à consolider l'inclusion financière et sociale des populations avec la mise en œuvre de deux (2) nouveaux produits

spéciaux à savoir : le Produit d'Accompagnement spécial et le Produit de la Banque Africaine de Développement destinés aux femmes vulnérables, développer de nouveaux chantiers tels que l'éducation financière des bénéficiaires, le mobile banking et d'autres projets encore, de consolider le programme assurance avec la garantie des accidents et décès accidentels, une couverture multirisque professionnelle et une couverture santé », a indiqué M. Gnaba. Pour lui, il est important de mettre en place un plan d'actions qui devra prendre en compte le renforcement des structures de santé intégrant le

processus de prise en charge. L'assurance FNFI, dès le début, a intégré trois (3) dimensions essentielles de la couverture des risques de l'activité humaine : couverture décès, couverture de l'activité (en cas d'incendie) et surtout ce qui constitue une révolution dans le paysage de la micro assurance, la couverture maladie au Togo. Rappelons que plus de 700.000 personnes ont ainsi rejoints en quelques années l'effectif des utilisateurs des produits APSEF, AJSEF et AGRISEF, et autres produits développés par le FNFI.

DÉVELOPPEMENT AFD : De l'eau disponible à environ 200.000 personnes à Lomé et dans les zones périurbaines



L'Agence Française de Développement (AFD) a accordé au Togo une subvention de 22 millions d'euros soit environ 15 milliards de FCFA en faveur des secteurs de la formation professionnelle agricole et industrielle et la poursuite des actions visant à améliorer l'alimentation en eau potable de la ville de Lomé.

Le premier accord d'une valeur de 5 milliards Fcfa permettra le financement du renforcement de la modernisation de la formation professionnelle

dans le secteur agricole et rural à travers des appuis à l'ensemble des centres de formation agricole rurale du pays mais aussi pour l'extension du Centre de formation aux Métiers de l'Industrie (CFMI). Alors que l'emploi formel ne représente que 10% de l'emploi total, le chômage et le sous-emploi des jeunes sortant du système éducatif restent une priorité pour le Togo. Les deux autres accords, d'un montant total de 15 millions d'euros, dont près de 7 millions sur des ressources issues du XIe Fonds européen de développement (FED) délégués par l'Union européenne à l'AFD, serviront à la poursuite des travaux d'amélioration du réseau d'eau potable dans la capitale, en partenariat avec la SPEau et la TdE. Le Togo dispose d'abondantes ressources en eau ; lesquelles sont constituées par des eaux

de surface que drainent les trois principaux bassins versants (Volta : 47,3%, Mono : 37,5%, Lac Togo : 16 %) et des eaux souterraines renouvelables contenues dans les deux aquifères du socle et du sédimentaire côtier. Le volume total des ressources en eau renouvelables est estimé à environ 19 milliards de mètres cube par an, soit environ 27% des eaux de pluie (de l'ordre des 70 milliards de mètres cube par an). Les connaissances sur la qualité desdites ressources sont aléatoires et les données obtenues sur les forages réalisés montrent des signes de détérioration de la qualité des eaux souterraines toutes formations confondues. Malgré une grande disponibilité potentielle des ressources en eau, le Togo rencontre des difficultés à mobiliser ces ressources et à satisfaire les besoins essentiels

des populations. En 2011, la proportion de la population ayant accès à une source d'eau potable est estimée à 56,1%. Une revue du Plan National du Secteur de l'Eau et l'Assainissement (PANSEA) réalisée en 2014 a montré que le taux de desserte de l'eau potable a augmenté en milieu rural (de 40% en 2010 à 47% en 2013) et en milieu semi-urbain (de 29% en 2010 à 42% en 2013) mais a chuté en milieu urbain (de 44% en 2010 à 40% en 2013). Les effets attendus du projet sont un accès à l'eau potable avec un volume produit pouvant atteindre 16.000m³/j ; soit un accroissement de 15% de la production actuelle et devrait permettre d'alimenter jusqu'à environ 200.000 personnes selon les estimations usuelles; à Lomé et dans les zones périurbaines.

VISITEZ VOTRE SITE WEB

www.republiquetogolaise.com
Application mobile : Togo officiel

Available on the Google play App Store

MUAJ TOGO
MUTUELLE DES ARTISTES ET JOURNALISTES DU TOGO

ORA.COM

Vivez
LE «MOI» DE LA mode

Tous les **premiers Samedi** du Mois
DEFILE DE MODE autour d'un **BUFFET**
Orchestre Live - Prestation d'Artistes

A 19H

à **OCEANIC (Carrefour GTA)**

Infoline: 228 93459713 / 97412706 / 900544202

VISITEZ VOTRE SITE WEB

www.republiquetogolaise.com
Application mobile : Togo officiel

ANDROID APP ON Google play Available on the App Store

Suivez l'actualité Togolaise et mondiale en continue sur www.horizon-news.net